



Rapport annuel 2023-2024

Comité de gouvernance et
d'éthique

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Rapport annuel 2023-2024

Comité de gouvernance et d'éthique

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et corporatives, et des Communications

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le : 12 avril 2024

COMPOSITION

M. Guy Thibodeau, président-directeur général

M. Normand Julien, président du conseil d'administration par intérim (à partir du 6 février 2024)

Mme Monique Carrière, présidente du comité et présidente du conseil d'administration (démission le 6 février 2024)

Mme Karine Latulippe, membre du conseil d'administration

Invités : Mme Annie Caron, directrice des affaires juridiques, institutionnelles et corporatives, et des Communications

MANDAT

Le comité de gouvernance et d'éthique (« CGÉ ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. Il a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance pour la conduite des affaires de l'établissement, d'élaborer un code d'éthique et de déontologie des administrateurs et d'assurer le respect de ces règles par les membres, et d'élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil d'administration (« CA »). Il doit de plus procéder à l'évaluation du fonctionnement du CA, et veiller à apporter en continu les modifications requises, afin d'assurer une saine gouvernance et de faciliter les travaux du conseil.

RÉUNIONS

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à deux reprises, soit les 5 juin et 13 novembre 2023.

ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 100 % pour 2023-2024.

RÉALISATIONS

Changements au mode de fonctionnement des séances ordinaires de CA

- Dans le contexte de la transition de l'établissement vers la nouvelle structure de gouvernance prévue par l'adoption de la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (projet de loi n°15), le CA a retenu les propositions du CGÉ de tenir des séances ordinaires plus exécutives, notamment pour le traitement de sujets normatifs d'ordre administratif récurrents, et de prioriser les sujets en lien avec les grands objectifs du Plan santé du gouvernement du Québec, ainsi qu'avec les prochains objectifs organisationnels de l'établissement; ceci permettant de consacrer plus de temps aux échanges et questions des administrateurs. Par ailleurs, concernant la qualité et la sécurité des soins, le CA a ajouté aux redditions prévues des présentations sur divers plans d'action découlant des recommandations effectuées par les instances par rapport à des incidents/accidents récurrents, de même que sur des indicateurs en lien avec l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité.

Reconfiguration des activités des comités du CA

- Certains sujets auparavant traités par le comité de vigilance et de la qualité, le comité sur les soins et services, ainsi que le comité des ressources humaines ont plutôt été inscrits à l'ordre du jour des séances ordinaires ou rencontres de travail du CA, soit parce qu'ils étaient en lien avec le Plan santé, soit qu'ils concernaient les redditions de compte et suivis de plans d'action mentionnés précédemment. Cette décision a eu pour effet de limiter le nombre de rencontres des comités ou de suspendre leurs activités, comme c'est le cas pour les deux derniers comités mentionnés. Cela a aussi permis de dégager du temps pour les dossiers qui doivent faire l'objet de recommandations au CA.

Programmation annuelle 2023-2024

- Le CGÉ a planifié et approuvé la programmation annuelle à être offerte aux membres du CA.
- Pendant l'année, les membres du CA ont bénéficié des activités au tableau ci-dessous, qui leur permettent d'intégrer l'ensemble des connaissances requises pour mener à bien leurs mandats au sein des comités du conseil, et d'assurer une meilleure vigie des activités de l'organisation. Certains thèmes abordés sont plus ciblés, en phase avec le Plan santé du gouvernement du Québec (accessibilité des services, innovation, efficacité, technologies de l'information, soutien au personnel du réseau, accès aux données) et les objectifs prioritaires de l'établissement.

Dates	Thèmes
3 avril 2023	- Projet de loi n° 15 : Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace
2 mai 2023	- Atelier de réflexion sur des propositions du projet de loi n° 15 et les priorités du CA au cours de la période de transition <ul style="list-style-type: none">▪ Bloc 1 : Réflexion sur les dossiers à prioriser par le CA selon les quatre axes du Plan santé▪ Bloc 2 : Réflexion sur le conseil d'établissement, instance prévue au projet de loi n° 15
16 juin 2023	- Réflexion sur le mode de fonctionnement du conseil d'administration et sur la période de transition
30 octobre 2023	- Processus de la démarche d'élaboration du Plan d'action 2024-2027 - Objectifs prioritaires composant le Plan d'action - État de situation sur les actions en lien avec les quatre mandats prioritaires de l'organisation
5 décembre 2023	- État de situation sur déploiement de l'accès intégré harmonisé
16 janvier 2024	- Réflexions sur la transition vers un conseil d'administration d'établissement
27 février 2024	- Réseaux locaux de services - Vision, principes directeurs et balises de gouvernance

Plan d'action 2024-2027

- Les membres du CA ont pris connaissance de la démarche de l'établissement et de ses objectifs prioritaires, en treize points, qui composeront son Plan d'action 2024-2027. Ils ont pu commenter et valider cette démarche visant notamment à se positionner pour l'arrivée prochaine de Santé Québec, éclairer et clarifier ce qui est important pour l'organisation, et créer un sens pour le personnel, les gestionnaires et les partenaires.

Accès intégré harmonisé

- Les membres du CA ont eu le bénéfice d'une présentation sur l'état de situation concernant le déploiement de l'accès intégré harmonisé. Ils ont pu constater les améliorations à cette trajectoire et aux modalités d'accès à l'ensemble des programmes et services de l'établissement, dont les bénéfices sont notamment d'améliorer l'expérience vécue par l'utilisateur en prenant en compte son parcours dans les soins et services; d'offrir la bonne réponse, et ce plus rapidement, à un besoin prioritaire convenu avec l'utilisateur; de simplifier la trajectoire et de privilégier une pratique collaborative.

Étude relative à la dénomination d'une installation

- Le CGÉ a étudié une demande de modification du nom de l'une des installations de l'établissement formulée par une municipalité. Les membres ont convenu qu'un retour serait effectué auprès des autorités concernées pour leur souligner les règles applicables en la matière.

PERSPECTIVES POUR 2024-2025

- Transition du CA vers un futur conseil d'établissement.

Normand Julien
Président du comité de gouvernance et d'éthique

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

